



PLUi – Ateliers thématiques diagnostic

Le territoire et ses capacités d'accueil

20, 21, 26 juin 2018






**Urbanisme, Economie
Société Mandataire**

Quentin MACKRÉ
Géographe – Urbaniste
Chef de projet

Stéphane MERLIN
Gérant
Spécialiste Economie
et Commerce



**Volet
architectural,
OAP**

**Jean-Pierre
RAYSSAC**
Architecte



**EIE, EE, Annexes
sanitaires,
Agriculture,
Energie, Croquis
paysagers**

Thierry ROIG
Co-gérant
Écologue

Théo CALVET
Paysagiste DPLG



**Cartographie /
SIG**

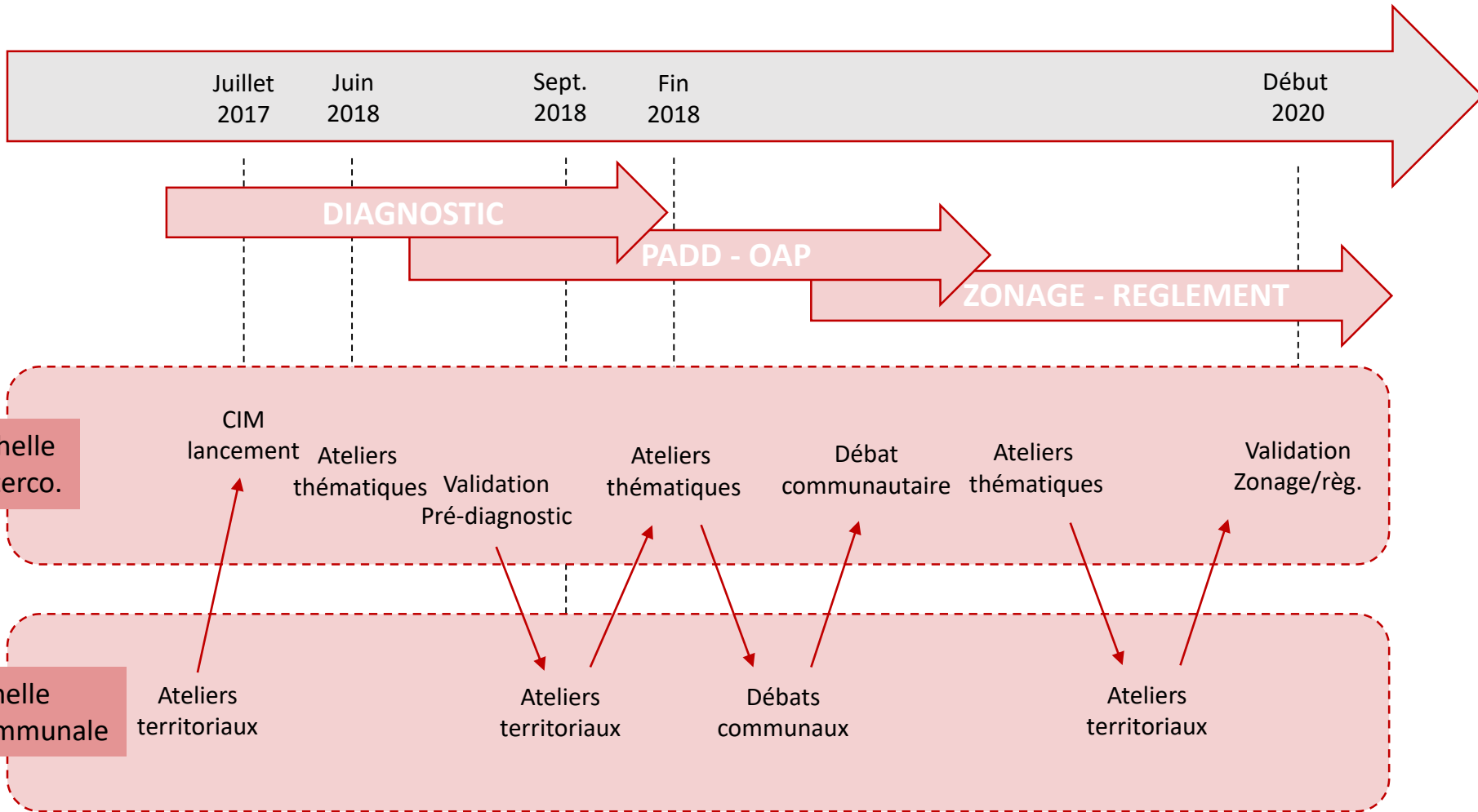
**Olivier
GINGEMBRE**

Luc DANIEL



**Suivi
juridique**

**Laurent
DUCROUX**
Avocat
associé



CALENDRIER : prochaines étapes

9 juillet :

CIM : synthèse transversale des ateliers
et préparation des ateliers communaux

Juillet :

Retours des derniers questionnaires

22 Août – 2 octobre :

Ateliers communaux (1/2 J par commune)

Novembre :

Diffusion du diagnostic

Décembre :

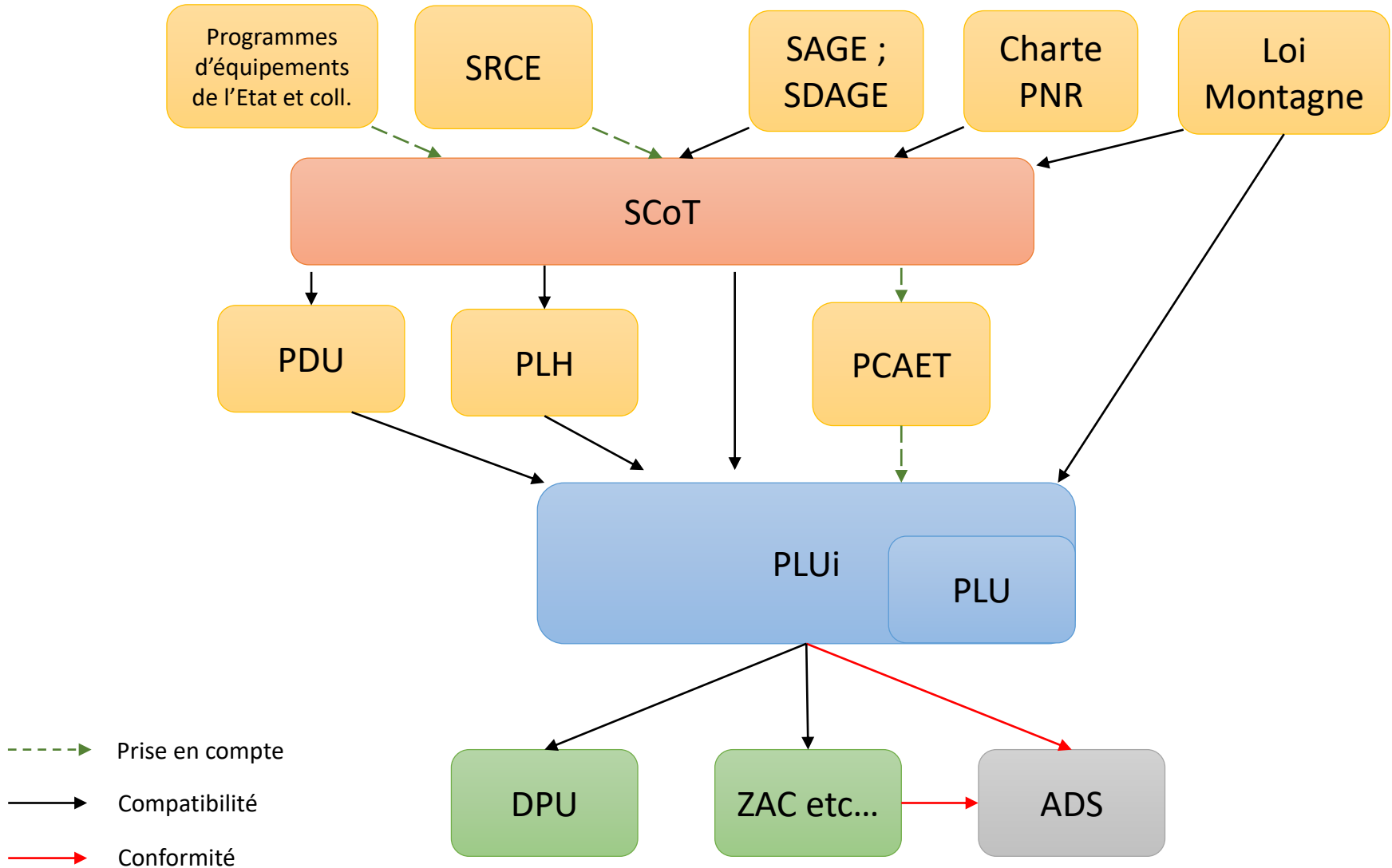
Atelier d'émergence du PADD

PROGRAMME DES ATELIERS THEMATIQUES

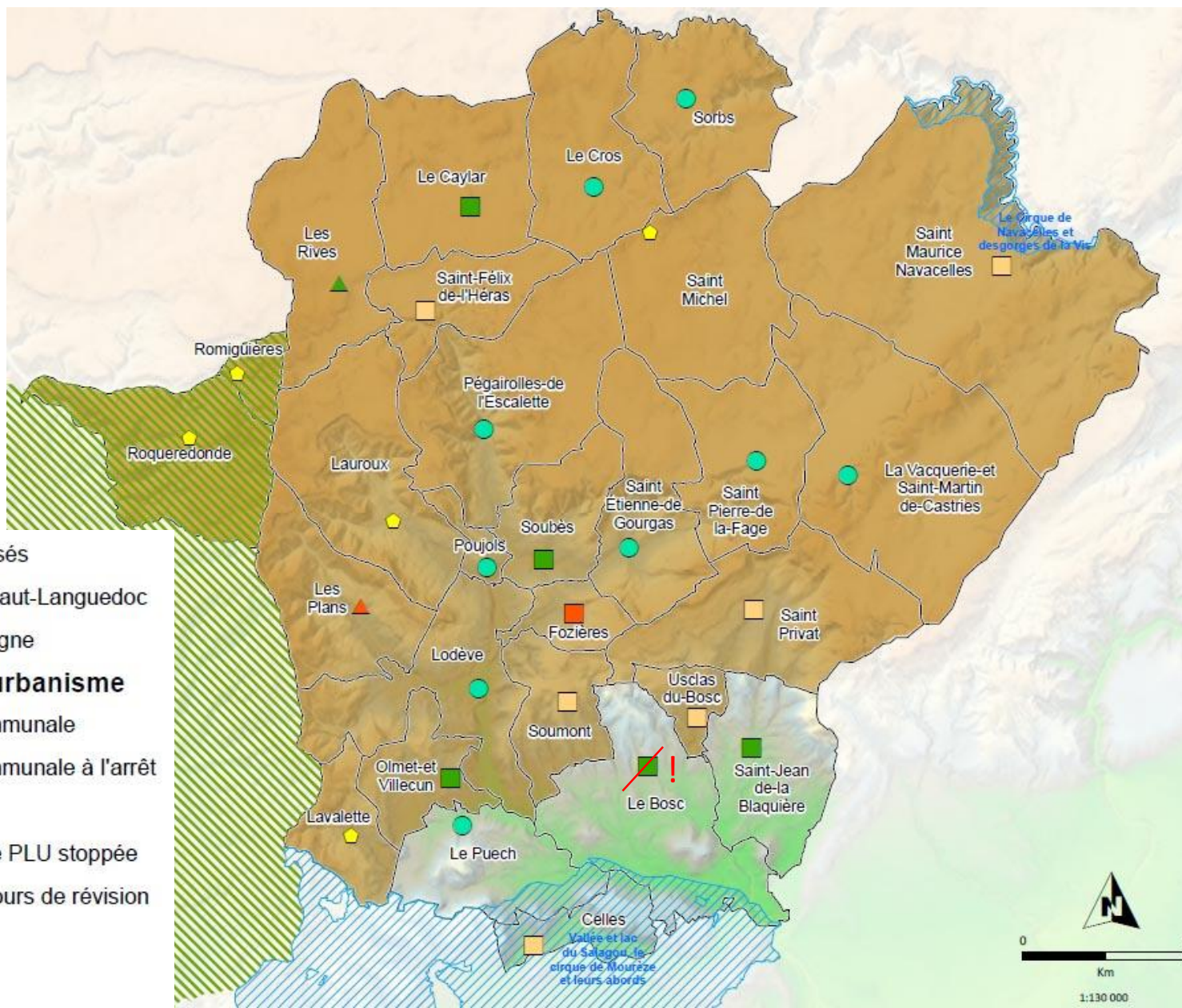
Mercredi 20/06	9h-12h :	Sortie sur le terrain à Lodève
	13h30-15h30 :	Le territoire et ses capacités d'accueil
	16h-18h :	Démographie et habitat
Jeudi 21/06	9h-12h :	Economie et commerce
	14h-16h :	Mobilités
Mardi 26/06	9h-12h :	Environnement
	13h30-15h30 :	Eau
	16h-18h :	Agriculture

- Poser les **questions pertinentes pour le territoire et pour l'outil PLUi** : « le PLUi ne part pas d'une page blanche et s'appuie sur de nombreux projets de territoires »,
- Cibler les **enjeux essentiels** : « ne pas mobiliser une donnée sous prétexte qu'elle existe »,
- L'objectif des ateliers est de **faire émerger et partager les enjeux** qui permettront de bâtir le projet politique,
- Les enjeux seront **appréhendés de façon transversale en CIM**, pour éventuels arbitrages,
- Les formulations d'enjeux sont des propositions, sur lesquelles **les élus doivent avoir le dernier mot**,
- Les **présentations ne sont pas exhaustives** : par la suite, la relecture du diagnostic permettra de rentrer dans le détail des données.

Le PLUi dans la hiérarchie des normes

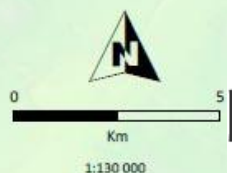


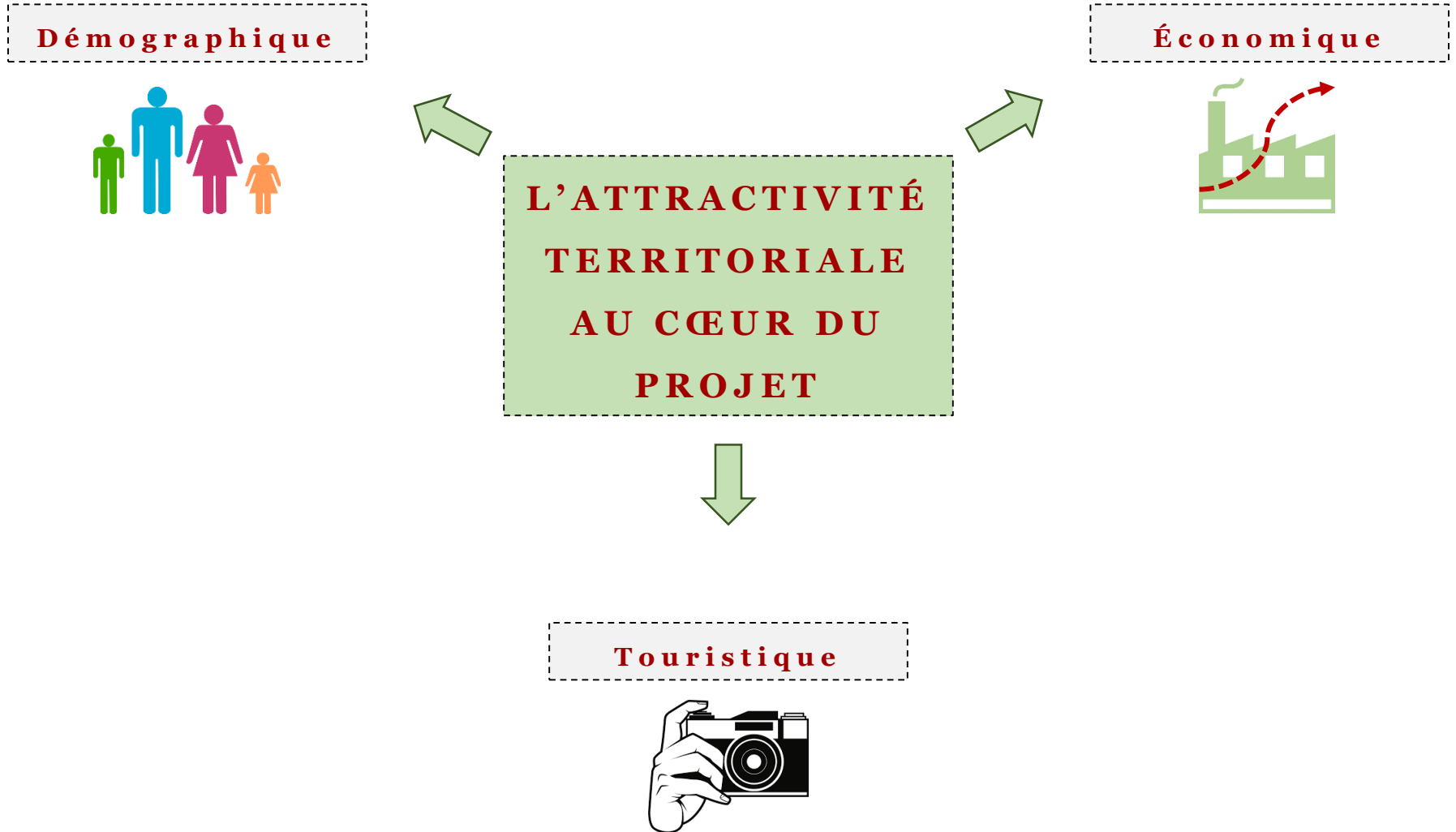
Procédures d'urbanisme en cours :



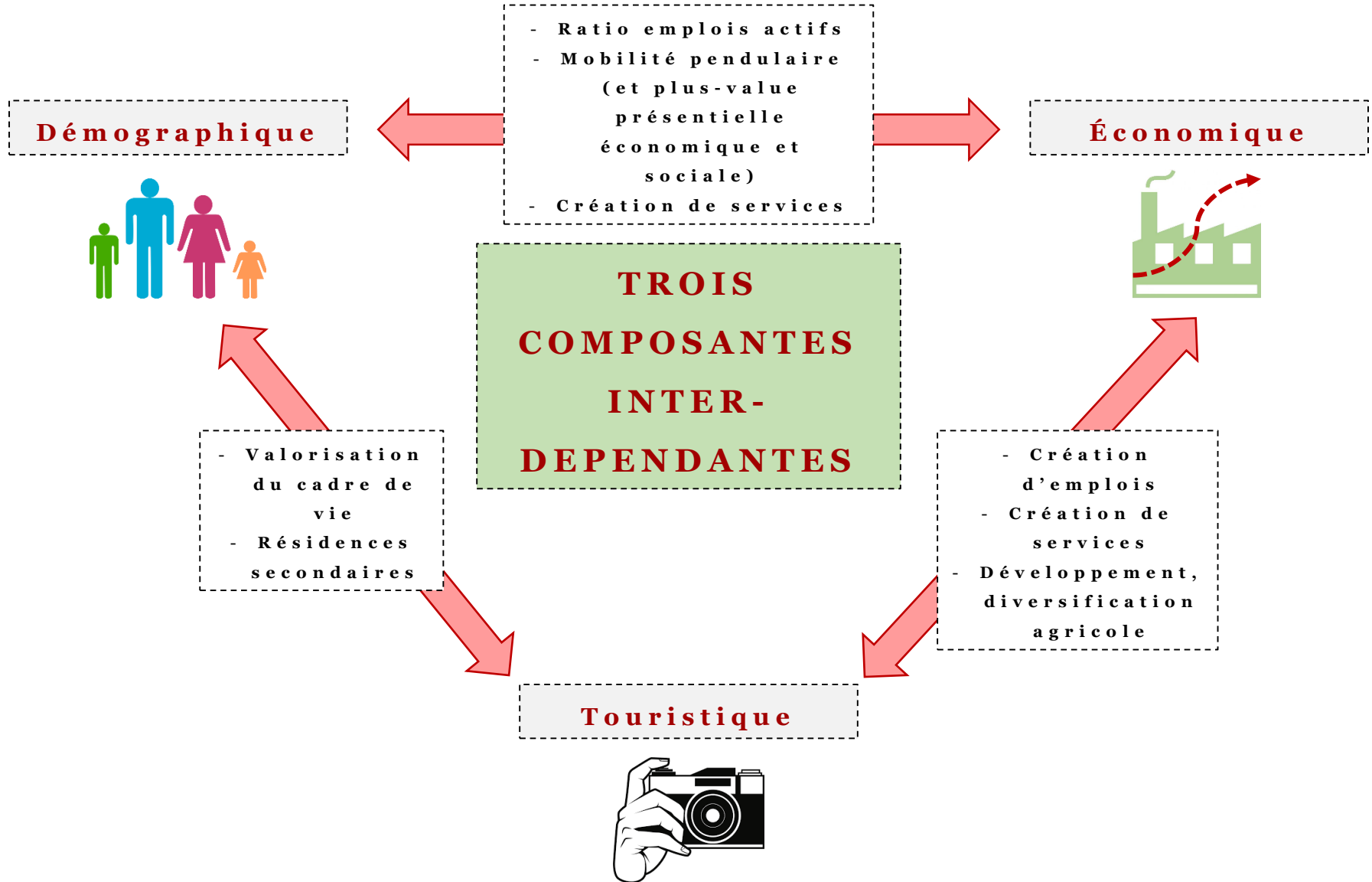
- Sites classés
- PNR du Haut-Languedoc
- Loi montagne

- Document d'urbanisme**
- Carte communale
 - Carte communale à l'arrêt
 - PLU
 - Procédure PLU stoppée
 - PLU en cours de révision
 - POS
 - RNU





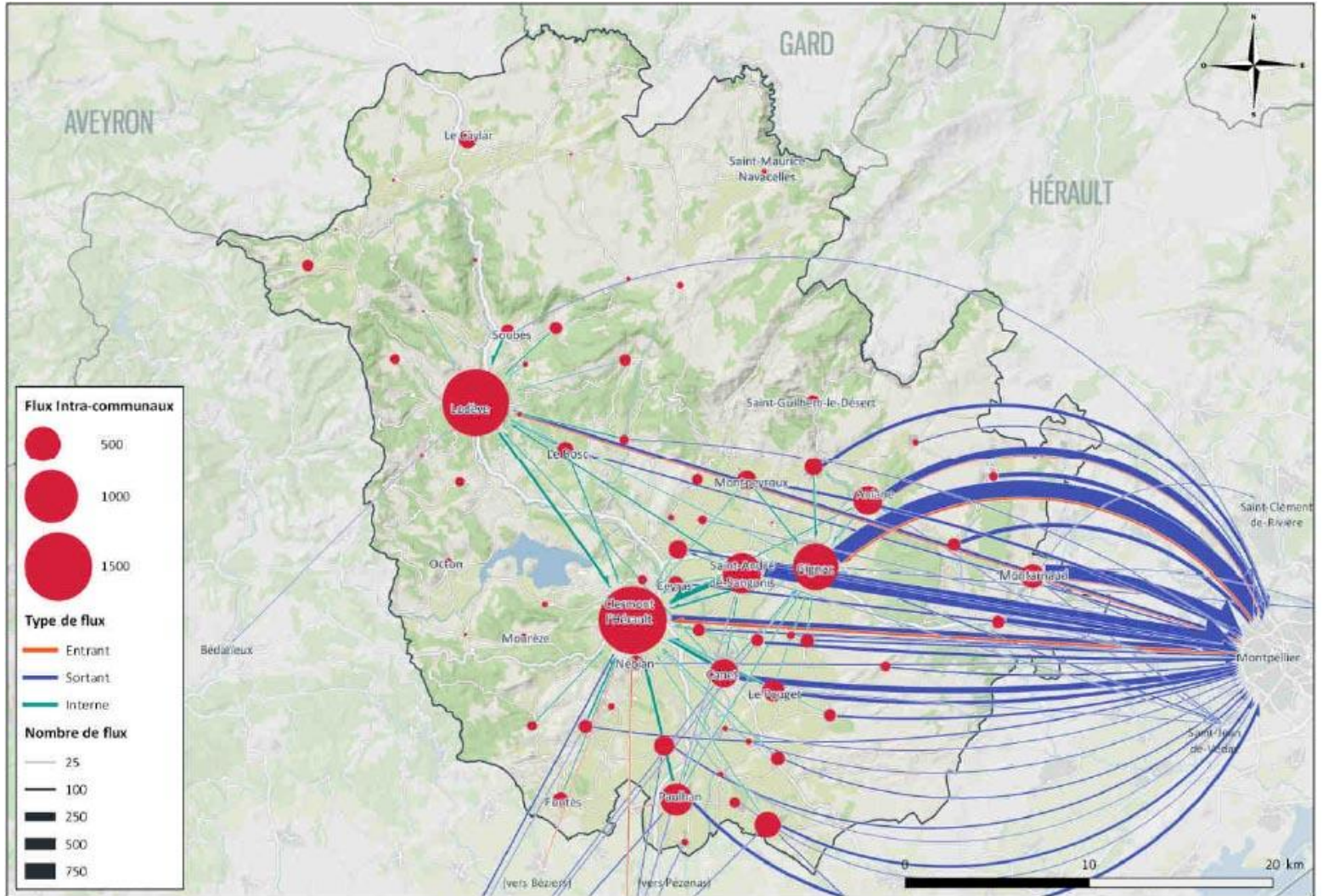
Une notion clef : l'attractivité territoriale



1. L'approche fonctionnelle : les bassins de vie
2. L'approche sensible : les entités paysagères
3. Les indicateurs de capacité d'accueil

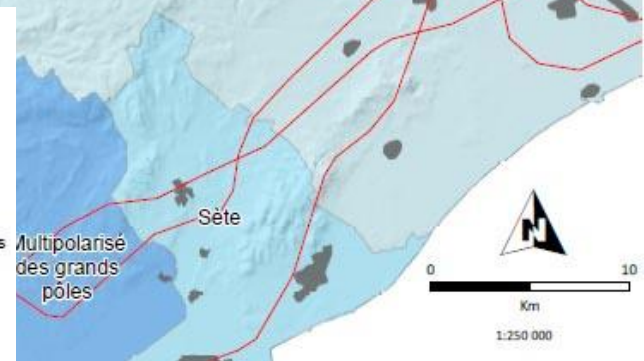
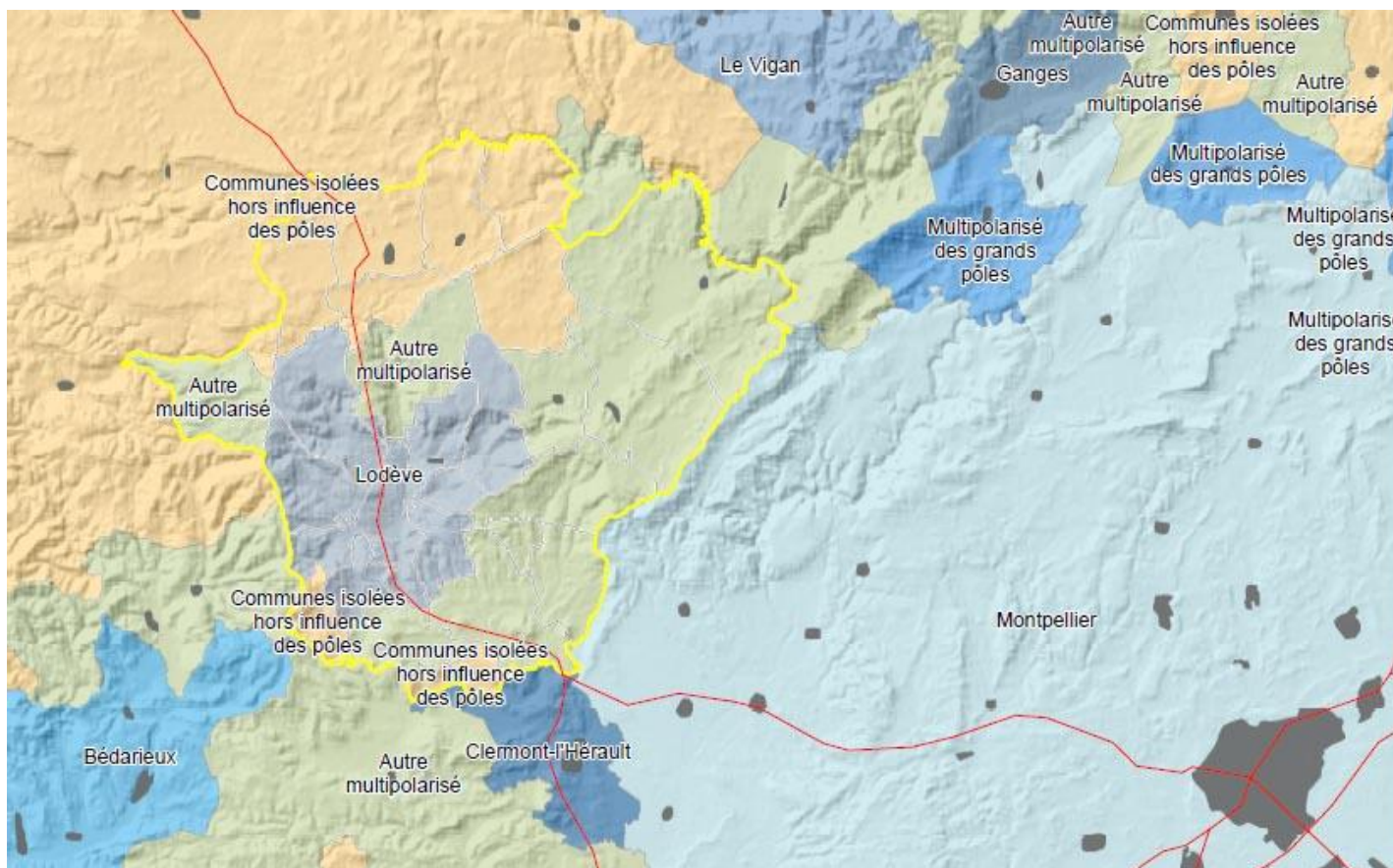
- ✓ Données INSEE (bassins de vie),
- ✓ Atlas des paysages du Languedoc-Roussillon,
- ✓ Sources variées pour les indicateurs de capacité d'accueil (INSEE, C.C., terrain, BE...).

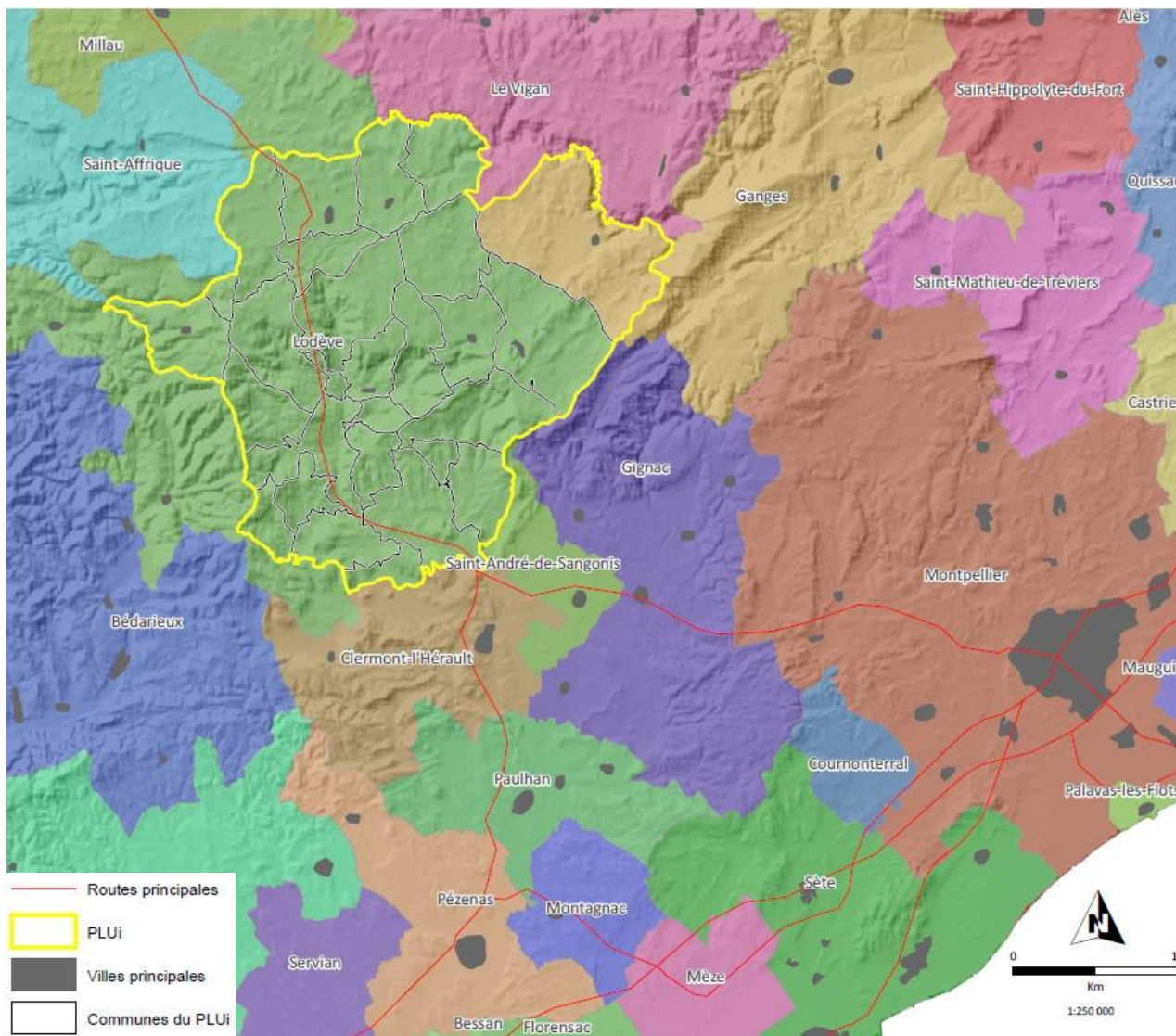
- 1. L'approche fonctionnelle : les bassins de vie**
2. L'approche sensible : les entités paysagères
3. Les indicateurs de capacité d'accueil

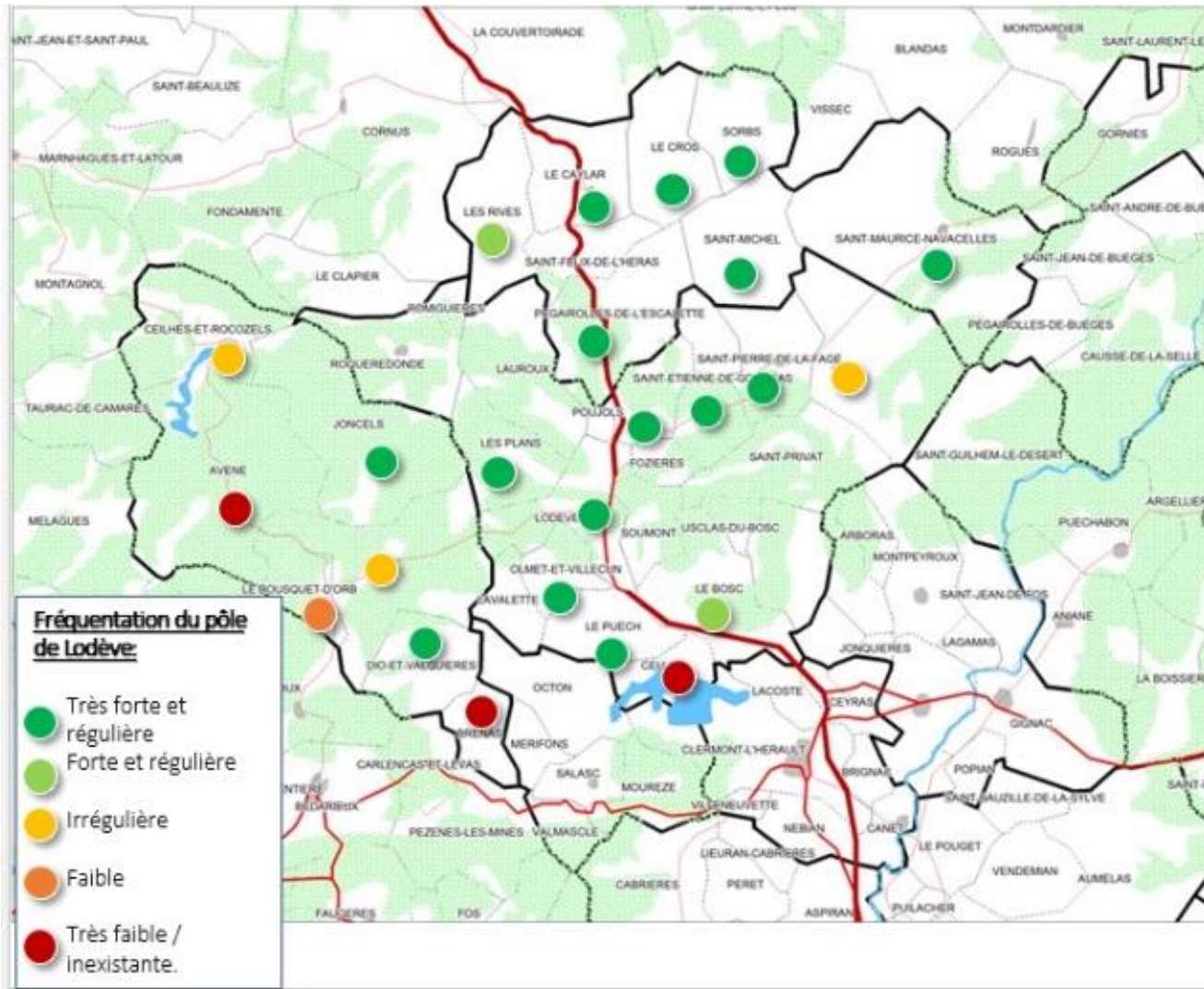


Réalisation : Inddigo - Territoires, Aménagement & Mobilités - Avril 2017

Sources : BRGM, OpenStreetMap.org, UE NINE

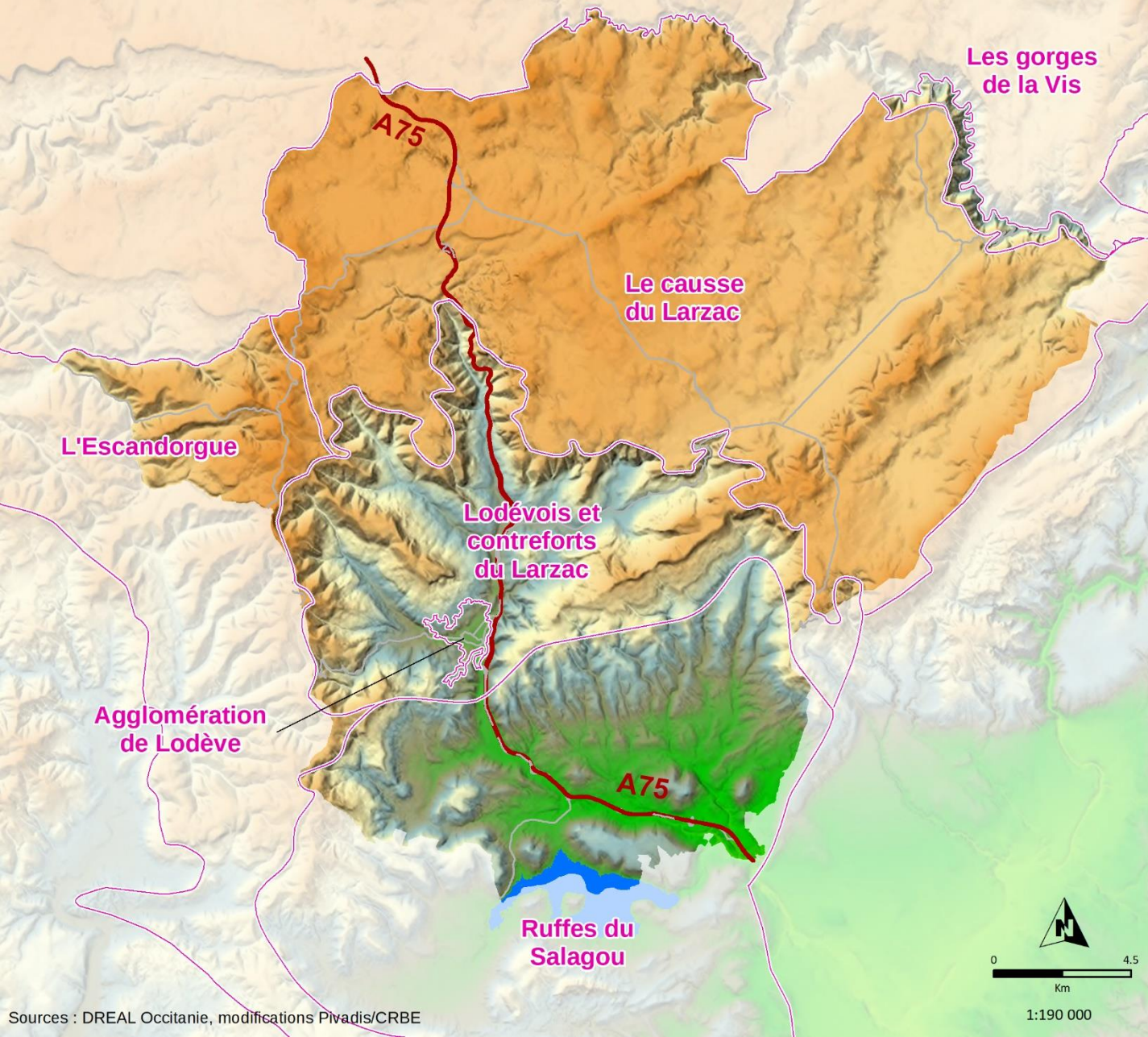






1. L'approche fonctionnelle : les bassins de vie
- 2. L'approche sensible : les entités paysagères**
3. Les indicateurs de capacité d'accueil





*Maintien des espaces pâturés /
maîtrise de la progression du buis*



*Requalification des bâtiments
agricoles dans les villages*



*Préservation du patrimoine lié à
l'élevage*

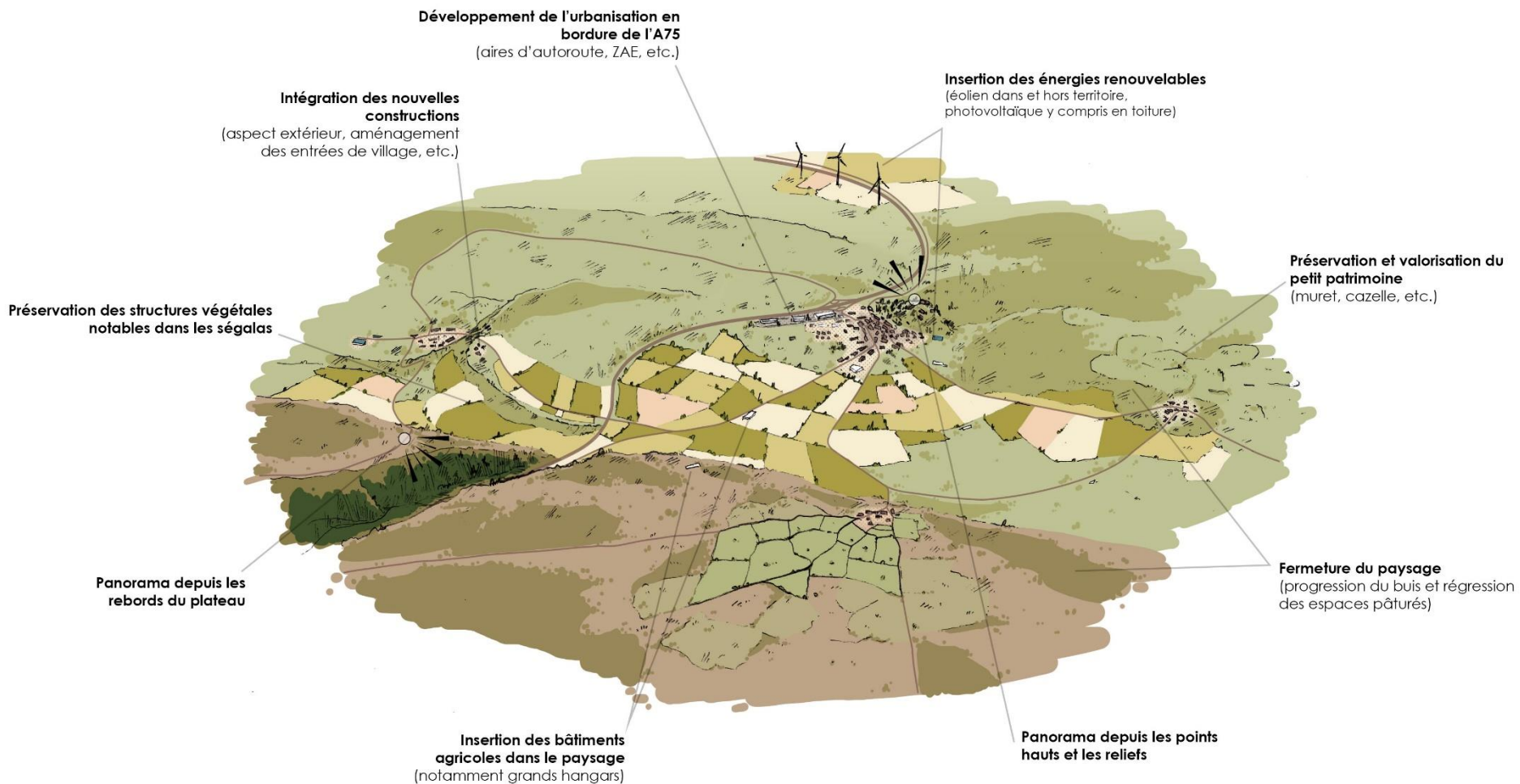


*Maintien des espaces pâturés /
maîtrise de la progression du buis*



*Perception des entrées / des
silhouettes de village*







Maintien en état du « petit patrimoine »



*Entretien des terrasses -
enfrichement des terres cultivées*



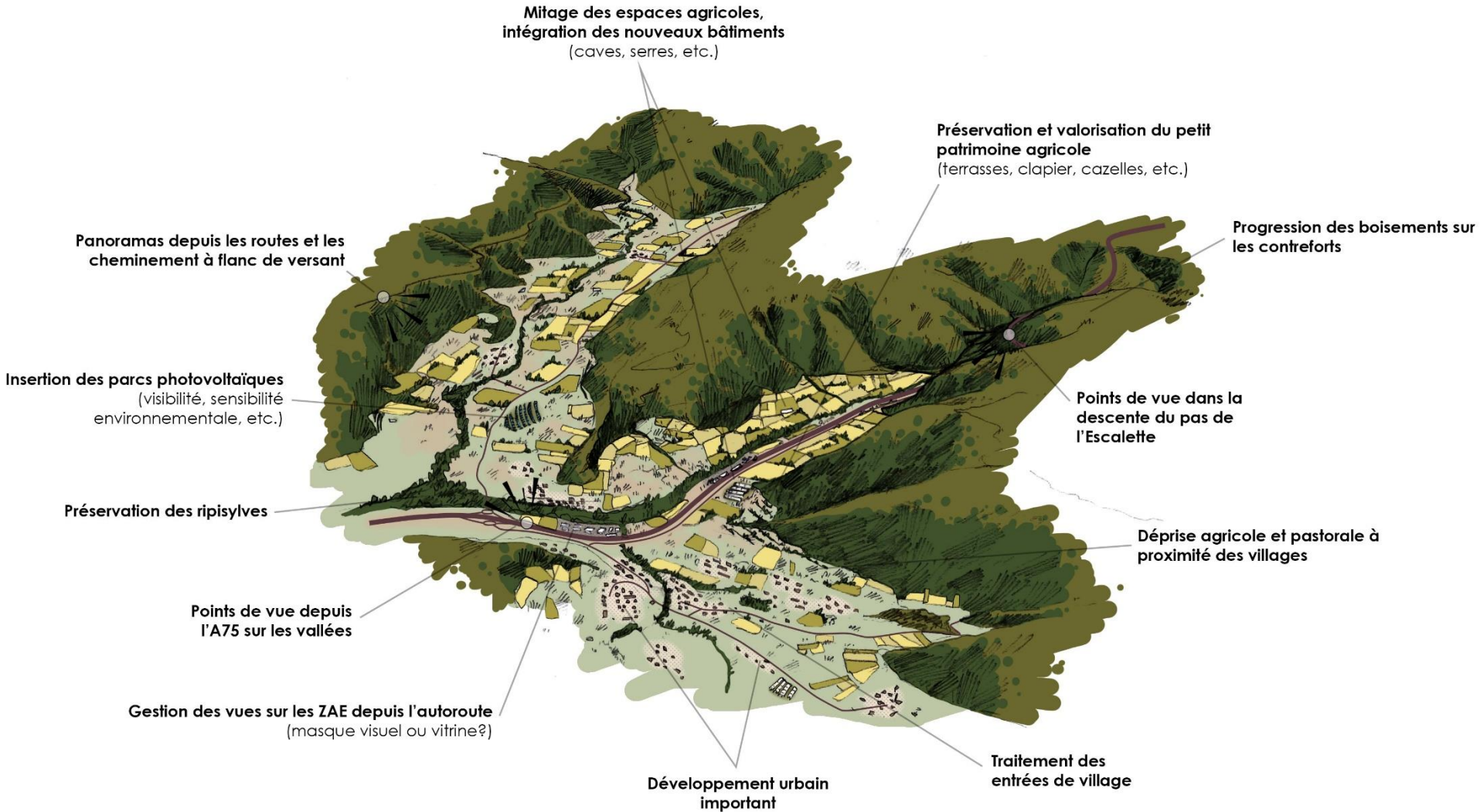
*Progression ponctuelle de
l'urbanisation*



*Maintien en état du bâti
patrimonial hors des villages*

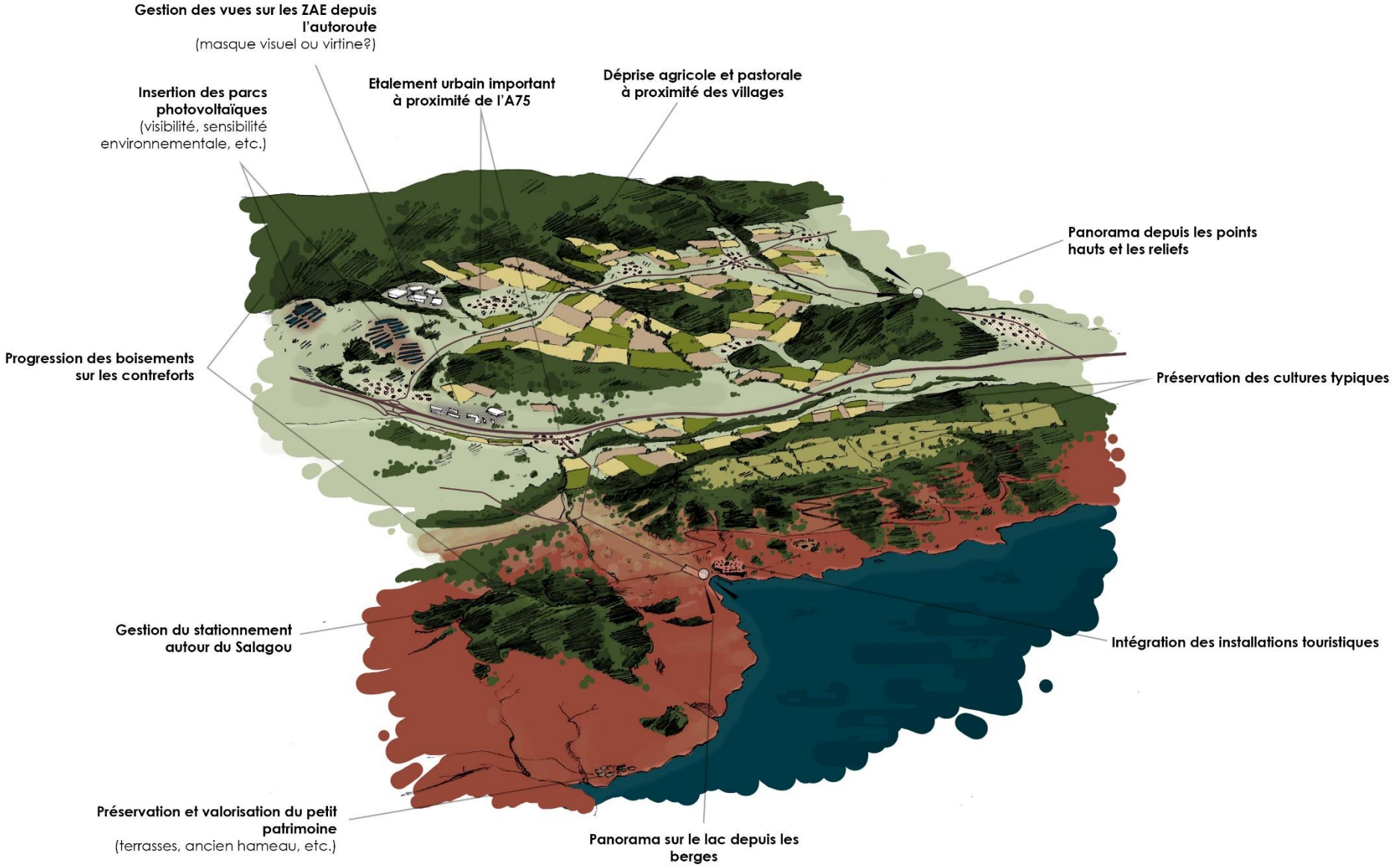


*Panoramas depuis les routes et
cheminements*





Les ruffes du Salagou : enjeux



Place de la voiture en ville



Maintien des ripisylves et renaturation des berges



Maintien des petits commerces



Partage de l'espace public



Rénovation urbaine



- Préserver la cohérence de la morphologie bâtie (silhouette) dense et typique (façade, toitures) du centre (nombreuses vues plongeantes...),
- Permettre l'entretien du bâti patrimonial,
- Un étalement urbain important autour de Lodève, notamment sur les contreforts qui dominent le centre ancien (conserver les équilibres bâti/végétal),
- Dégradation de certains bâtiments d'habitation, en centre ou en périphérie,
- Traitement des bâtiments industriels en friche,
- Traitement des entrées de ville,
- Gestion du stationnement, visuellement très impactant sur l'hyper centre,
- Valorisation des berges et des ripisylves, des alignements boisés.

*Entretien/gérer la forêt et limiter
la fermeture du paysage*



*Gestion des points de vue
panoramiques vers le Salagou*



*Développement de
l'éolien*



*Intégration de l'espace spirituel /
touristique Lerab Ling*



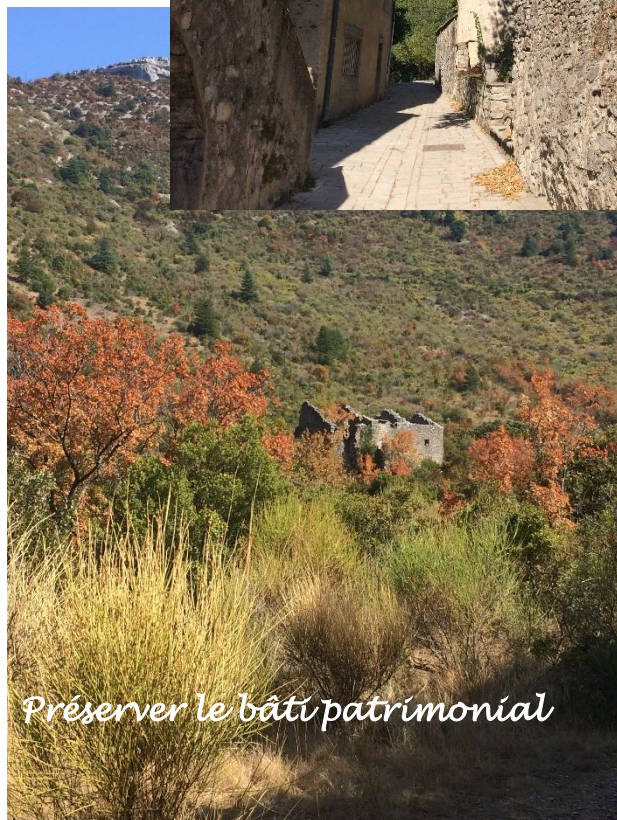
*Entretien des espaces agro-naturels-
touristiques*



Préserver la morphologie des sites bâtis



Préserver les points de vue remarquables sur le cirque



Préserver le bâti patrimonial



Préserver/valoriser la ripisylve

1. L'approche fonctionnelle : les bassins de vie
2. L'approche sensible : les entités paysagères
- 3. Les indicateurs de capacité d'accueil**

Objectif généraux des indicateurs : être un fil conducteur technique pour l'ensemble des documents du PLUi

- Dans le diagnostic : servir de socle technique partagé et « objectif »,
- Dans le PADD, servir de fondement au projet de territoire (armature territoriale, choix d'accueil de populations...),
- Dans le zonage, grâce au croisement SIG de certains indicateurs, être un outil d'aide à la décision pour les choix des secteurs à urbaniser,
- Dans le rapport de présentation, servir à la justification des choix.

Pré-diagnostic du PLUi

Indicateurs de développement (14)	Analyse: DIAGNOSTIC (L151-4 CU)	Projet / orientations générales : PADD (L151-5 CU)	Encadrement: Phases règlementaires (L151-8 à 42 CU)	Evaluation: (L101-2 CU)
Cadrants Limitants Bloquants	Prévisions économiques et démographiques	Aménagement / équipement / urbanisme	Affectation des sols et destination des constructions	1° <u>L'équilibre entre</u> : a) urbain et rural ; b) renouvellement /développement c) utilisation économe des espaces; d) La sauvegarde du patrimoine ; e) Les besoins de mobilité ;
	Besoins répertoriés en matière de développement économique	L'équipement commercial, Le développement économique et les loisirs.		
	... de surfaces et de développement agricoles	La protection des espaces naturels, agricoles et forestiers,		
	... de développement forestier		Qualité urbaine, architecturale, environnementale et paysagère	2° La qualité urbaine, architecturale et paysagère, notamment des entrées de ville ; 3° La diversité des fonctions urbaines et rurales et la mixité sociale dans l'habitat, 4° Sécurité / salubrité publiques,
	... d'aménagement de l'espace	Aménagement dont réseaux d'énergie, Paysage		
	... d'environnement, notamment en matière de biodiversité	La préservation ou de remise en bon état des continuités écologiques.		
	... d'équilibre social de l'habitat	l'habitat,	Equipements, réseaux et emplacements réservés	5° La prévention des risques, nuisances et pollutions, 6° La protection des milieux naturels et des paysages, 7° La lutte contre le changement climatique et l'adaptation à ce changement,
	... de transports	Transports et déplacements,		
	... d'équipements et de services	Aménagement / équipement dont le développement des communications numériques		
Analyse consommation d'espace	Objectifs chiffrés de modération de la consommation			

14 indicateurs identifiés pour mettre en exergue les capacités d'accueil des territoires

- Indicateurs structurants

- 1- La capacité à garantir une offre d'emplois
- 2 - La capacité à proposer des services et équipements
- 3 - La capacité à proposer une offre commerciale
- 4 - La capacité d'attractivité touristique
- 5 - La capacité à profiter d'une offre de mobilité
- 6 - La capacité à profiter des communications numériques
- 7 - La capacité à réinvestir le parc bâti existant
- 8 - La capacité à densifier la tache bâtie
- 9 - La capacité à proposer une typologie de logements diversifiée
- 10 - La capacité à développer un réseau énergétique local

- Indicateurs limitants

- 11 - La capacité à limiter l'impact du développement urbain sur les activités agricoles
- 12 - La capacité à limiter l'impact du développement urbain sur l'environnement

- Indicateurs bloquants

- 13 - La capacité à garantir un accès suffisant à l'eau potable et un système d'assainissement performant
- 14 - L'impact des risques majeurs sur les opportunités de réinvestissement et de développement

Chaque indicateur est construit à l'aide de variables objectivables :

- 2, 3 ou 4 variables qui permettent de **refléter la thématique de l'indicateur** sont analysées ;
- Chaque variable donne un **indice en fonction des données** de chaque commune ;
- La discrétisation (choix du seuil des classes) se fait avec des **seuils naturels** (en utilisant éventuellement les **moyennes ou médianes de la C.C.**),
- Une **pondération** entre les variables est éventuellement appliquée,
- Certains indicateurs (notamment les limitants/bloquants) s'appuient sur des variables **traitées en SIG**.

Indicateur N° 9 - Capacité à proposer une offre de logements diversifiée

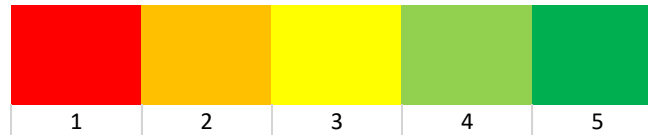
Référent : PIVADIS

Variables retenues :

Variables	Source	Valeur	Seuils / pondération
Part d'appartements dans le parc total de logements	INSEE, RGP	%	<10 ; 10-20 ; 20-30 ; >30
Part des résidences principales occupées par des locataires	INSEE, RGP	%	0-20 ; 20-34 ; >34
Part des résidences principales ayant 3 pièces ou moins	INSEE, RGP	%	>33 ; <33
Part des logements sociaux (logements HLM conventionnés)	INSEE, RGP	%	0 ; 0-8,4 ; >8,4

Chaque indicateur est construit à l'aide de variables objectivables :

- Le cumul des variables (éventuellement pondéré selon les cas) donne un indice synthétique par commune exprimé de 0 à ∞ ;
- L'indice synthétique de chaque commune est simplifié et harmonisé par un **indice de 1 à 5 couplé à un code couleur** :



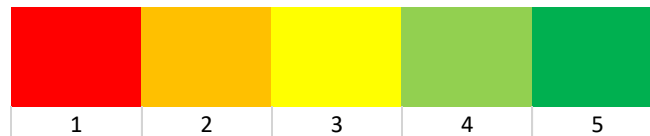
- Un tableau général synthétique permet, grâce aux codes couleurs, une lecture directe par colonne (indicateurs) et par ligne (communes) ;
- L'important n'est pas la lecture de chaque variable, qui est réductrice (voire trompeuse), mais bien de la globalité des indicateurs.

Indicateur N° 9 - Capacité à proposer une offre de logements diversifiée

Référent : PIVADIS

Résultat :

Communes	Part d'appartements					Part des RP occupées par des locataires				Part des résidences principales ayant 3 pièces ou moins			Part de logements sociaux				TOTAL	CODE COULEUR				
	Donnée (%)	Notation				Donnée (%)	Notation			Donnée (%)	Notation		Donnée (%)	Notation								
		0	1	2	3		Total	0	1		2	Total		- de 33% (moyenne Comcom)	+ de 33% (moyenne Comcom)	Total			0	1	2	Total
		- de 10%	Entre 10 et 20%	Entre 20 et 30%	+ de 30%			Entre 0 et 20%	Entre 20 et 34%		+ de 34% (moyenne Comcom)			- de 33% (moyenne Comcom)	+ de 33% (moyenne Comcom)				0%	Entre 0 et 8,4%	+ de 8,4% (moyenne Comcom)	
Celles	26,8		2		2	42		2	2	42		1	1	0	0		0	5				
Fozières	1,6	0			0	16	0		0	21	0		0	0	0		0	0				
La Vacquerie-et-Saint-Martin-de-Castries	5,5	0			0	26		1	1	39		1	1	0	0		0	2				
Lauroux	1,1	0			0	27		1	1	27	0		0	0	0		0	1				
Lavalette	6,7	0			0	11	0		0	30	0		0	0	0		0	0				
Le Bosc	9,3	0			0	24		1	1	24	0		0	0	0		0	1				
Le Caylar	22,2		2		2	42		2	2	37		1	1	18,4		2	2	7				
Le Cros	0	0			0	8	0		0	33		1	1	0	0		0	1				
Le Puech	10		1		1	21		1	1	22	0		0	0	0		0	2				
Les Plans	4,1	0			0	17	0		0	18	0		0	0	0		0	0				
Les Rives	3,7	0			0	18	0		0	20	0		0	0	0		0	0				
Lodève	52,7			3	3	45		2	2	39		1	1	14,9		2	2	8				
Olmet-et-Villecun	3,6	0			0	12	0		0	28	0		0	0	0		0	0				
Pégairolles-de-l'Escalette	8,6	0			0	20		1	1	24	0		0	0	0		0	1				
Poujols	5,7	0			0	21		1	1	23	0		0	0	0		0	1				
Romiguières	10		1		1	27		1	1	64		1	1	0	0		0	3				
Roqueredonde	14,6		1		1	38		2	2	38		1	1	0	0		0	4				
Saint-Étienne-de-Gourgas	5,8	0			0	19	0		0	20	0		0	0	0		0	0				
Saint-Félix-de-l'Hérès	20			2	2	40		2	2	40		1	1	0	0		0	5				
Saint-Jean-de-la-Blaquière	9,1	0			0	21		1	1	25	0		0	0,4		1	2					
Saint-Maurice-Navacelles	7,7	0			0	28		1	1	28	0		0	0	0		0	1				
Saint-Michel	0	0			0	19	0		0	33		1	1	0	0		0	1				
Saint-Pierre-de-la-Fage	12,7		1		1	30		1	1	40		1	1	0	0		0	3				
Saint-Privat	2	0			0	28		1	1	34		1	1	0	0		0	2				
Sorbs	6	0			0	23		1	1	36		1	1	0	0		0	2				
Soubès	28		2		2	14	0		0	18	0		0	0	0		0	2				
Soumont	18,8		1		1	34		2	2	31	0		0	1,2		1	4					
Usclas-du-Bosc	7,5	0			0	31		1	1	24	0		0	0	0		0	1				
TOTAL/MOYENNE	30					34				33			8,4									



N° 1 - Capacité à garantir une offre d'emplois

Référent : PIVADIS

Variables retenues :

Variables	Source	Valeur	Seuils / pondération
Nombre d'actifs	INSEE, RGP	%	à définir
Emplois au lieu de travail / actifs	INSEE, RGP	%	à définir
Sites d'activités économiques	C.C.	ha	à définir

N° 2 - Capacité à proposer des services et équipements

Référent : PIVADIS

Variables retenues :

Variables	Source	Valeur	Seuils / pondération
Nombre d'équipements de proximité	INSEE, BPE	nombre	Nombre x 1
Nombre d'équipements intermédiaires	INSEE, BPE	nombre	Nombre x 2
Nombre d'équipements supérieurs	INSEE, BPE	nombre	Nombre x 3

N° 2 - Capacité à proposer des services et équipements

Référent : PIVADIS

Résultats :

Communes	Equipements						TOTAL	CODE COULEUR
	Proximité	x1	Intermédiaires	x2	Supérieurs	x3		
Celles	0	0	0	0	0	0	0	
Fozières	3	3	0	0	0	0	3	
La Vacquerie-et-Saint-Martin-de-Castries	8	8	0	0	0	0	8	
Lauroux	7	7	0	0	0	0	7	
Lavalette	0	0	0	0	0	0	0	
Le Bosc	40	40	2	4	0	0	44	
Le Caylar	11	11	2	4	0	0	15	
Le Cros	1	1	0	0	0	0	1	
Le Puech	7	7	0	0	0	0	7	
Les Plans	5	5	0	0	0	0	5	
Les Rives	3	3	0	0	0	0	3	
Lodève	157	157	13	26	5	15	198	
Olmet-et-Villecun	2	2	0	0	0	0	2	
Pégairolles-de-l'Escalette	2	2	0	0	0	0	2	
Poujols	1	1	0	0	0	0	1	
Romigières	0	0	0	0	0	0	0	
Roqueredonde	1	1	0	0	0	0	1	
Saint-Étienne-de-Gourgas	9	9	0	0	0	0	9	
Saint-Félix-de-l'Héras	2	2	0	0	0	0	2	
Saint-Jean-de-la-Blaquière	10	10	0	0	0	0	10	
Saint-Maurice-Navacelles	4	4	0	0	0	0	4	
Saint-Michel	2	2	1	2	0	0	4	
Saint-Pierre-de-la-Fage	4	4	0	0	0	0	4	
Saint-Privat	14	14	0	0	0	0	14	
Sorbs	0	0	0	0	0	0	0	
Soubès	25	25	2	4	0	0	29	
Soumont	1	1	0	0	0	0	1	
Usclas-du-Bosc	6	6	0	0	0	0	6	
TOTAL	325	325	20	40	5	15	380	

N° 3 - Capacité à proposer une offre commerciale à la population et aux usagers du territoire

Référent : PIVADIS

Variables retenues :

Variables	Source	Valeur	Seuils / pondération
Nombre de fonctions de proximité	Pivadis	nombre	à définir
Marché théorique alimentaire corrigé de l'impact touristique sur la zone de proximité	Pivadis	M€	à définir

N° 4 - Capacité d'attractivité touristique

Référent : PIVADIS

Variables retenues :

Variables	Source	Valeur	Seuils / pondération
Nombre de points d'intérêts sur la commune	OT	nombre	à définir
Présence de sites structurants remarquables	Guide vert	M€	à définir
Capacité d'hébergement	INSEE	?	à définir

N° 5 - Capacité à profiter d'une offre de mobilité

Référent : PIVADIS

Variables retenues :

Variables	Source	Valeur	Seuils / pondération
Desserte en transports collectifs	La Draille + Hérault Transport	Nombre d'arrêts ; Fréquence Aller-Retour ; Temps de parcours Lodève	Seuils naturels
Accessibilité routière (Lodève, Millau, Montpellier, entrée autoroute)	Mappy	Temps de parcours	Seuils naturels

N° 5 - Capacité à profiter d'une offre de mobilité

Référent : PIVADIS

Résultat 1/2 : accessibilité routière et autoroutière

Communes	Temps accès autoroute					Temps accès Montpellier					Temps accès Lodève					Temps accès Millau					TOTAL	Code Couleur		
	Notation					Notation (Pondéré par l'Indice de connexion)					Notation					Notation								
	3	2	1	0	Total	3	2	1	0	Total	3	2	1	0	Total	3	2	1	0	Total				
0 à 6 minutes	6 à 10minutes et 30s	10:30 à 14 minutes	plus de 14 minutes		Moins de 46 minutes	46 à 50 minutes	50 à 57 minutes	Plus de 57 minutes		Moins de 10 minutes	Entre 10 et 17min	Entre 17 et 21min	Plus de 21minutes		Moins de 44 min	Entre 44 et 48min	Entre 48 et 54min	Plus de 54min						
Calès	8		2		2	42	3			3	13		2		2	53		1		1	8	Yellow		
Fozères	7		2		2	50		2		2	8	3			3	48		2		2	9	Green		
La Vacquerie-et-Saint-Martin-de-Castries	20			0	0	58			0	0	24			0	0	48		2		2	2	Red		
Lauroux	6	3				47		2		2	12		2		2	48				2	9	Green		
Lavellette	18			0	0	53			1	1	18			1	1	63				0	0	2	Red	
Le Bosc	9		2		2	45	3			3	15		2		2	55				0	0	7	Yellow	
Le Caylar	5	3			3	54			1	1	19			1	1	34	3				3	8	Yellow	
Le Clos	8		2		2	57			1	1	22				0	0	39	3			3	6	Yellow	
Le Puech	10		2		2	45	3			3	10	3			3	55				0	0	8	Yellow	
Les Plans	12			1	1	50		2		2	10	3			3	54			1		1	7	Yellow	
Les Rives	6	3			3	55			1	1	20			1	1	39	3				3	8	Yellow	
Lodève	3	3			3	41	3			3	0	3			3	46		2			2	11	Green	
Limet-et-Villecon	11			1	1	50		2		2	9	3			3	55			0		0	6	Yellow	
Pégarolles-de-l'Escalote	1	3			3	45	3			3	10	3			3	40	3				3	12	Green	
Pouélos	3	3			3	45	3			3	9	3			3	45		2			2	11	Green	
Romquères	14			1	1	67			0	0	27				0	48		2			2	3	Green	
Roqueferrande	26			0	0	65			0	0	25				0	51					1	1	Red	
Saint-Etienne-de-Gourgas	14			1	1	50		2		2	13		2		2	49		1			1	6	Yellow	
Saint-Félix-de-l'Héras	1	3			3	51			1	1	16		2		2	38	3				3	9	Green	
Saint-Jean-de-la-Blaquière	13			1	1	42	3			3	18			1	1	58				0	0	5	Yellow	
Saint-Maurice-Navacelles	24			0	0	68			0	0	30				0	53			1		1	1	Red	
Saint-Michel	8		2		2	58			0	0	23				0	40	3				3	5	Yellow	
Saint-Pierre-de-la-Fage	15			0	0	58			0	0	21			1	1	44	3				3	4	Yellow	
Saint-Privat	17			0	0	51			1	1	20				1	63				0	0	2	Red	
Sotès	14			1	1	64			0	0	29				0	46		2			2	3	Yellow	
Soubès	4	3			3	46	3			3	9	3			3	45		2			2	11	Green	
Sourmont	12			1	1	50		2		2	10	3			3	53			1		1	7	Yellow	
Valès-du-Bosc	13			1	1	46	3			3	18			1	1	58				0	0	5	Yellow	
Moyenne	10,8					51,9					16,4					48,9								

N° 5 - Capacité à profiter d'une offre de mobilité

Référent : PIVADIS

Résultat 2/2 : connexion aux pôles en transports en commun

Communes	Nombre d'arrêts					Fréquence de passage à la semaine (Nombre d'aller retour)					Temps de parcours moyen jusqu'à Lodève					TOTAL	Code couleur
	Notation					Notation (Pondéré par l'indice de connexion)					Notation						
	0	1	2	3	Total	0	1	2	3	Total	0	1	2	3	Total		
	0	1	2 à 3	6		0	3	68	+ de 300		+ de 45min	Entre 35 et 45min	Entre 20 et 35min	- de 20min			
Celles	0	0			0	0	0			0	ND	0			0	0	
Fozzières	1	1			1	3		1		1	40,00		1		1	3	
La Vacquerie-et-Saint-Martin-de-Castries	1	1			1	3		1		1	40,00		1		1	3	
Lauroux	1	1			1	3		1		1	30,00			2	2	4	
Lavalette	1	1			1	3		1		1	51,00	0			0	2	
Le Bosc	6			3	3	372			3	3	20,00				3	9	
Le Caylar	3		2		2	68		2		2	20,00				3	7	
Le Cros	1	1			1	3		1		1	45,00		1		1	3	
Le Puech	1	1			1	3		1		1	55,00	0			0	2	
Les Plans	1	1			1	3		1		1	15,00				3	5	
Les Rives	1	1			1	3		1		1	42,00		1		1	3	
Lodève	6			3	3	420			3	3	0,00				3	9	
Olmét-et-Villeceun	1	1			1	3		1		1	49,00	0			0	2	
Pégairolles-de-l'Escalette	2		2		2	68			2	2	15,00				3	7	
Poujols	1	1			1	3		1		1	25,00			2	2	4	
Romiguières	0	0			0	0	0			0	ND	0			0	0	
Roqueredonde	1	1			1	3		1		1	35,00			2	2	4	
Saint-Étienne-de-Gourgas	1	1			1	3		1		1	20,00				3	5	
Saint-Félix-de-l'Héras	1	1			1	3		1		1	40,00		1		1	3	
Saint-Jean-de-la-Blaquière	1	1			1	3		1		1	35,00			2	2	4	
Saint-Maurice-Navacelles	1	1			1	3		1		1	45,00		1		1	3	
Saint-Michel	1	1			1	3		1		1	50,00	0			0	2	
Saint-Pierre-de-la-Fage	1	1			1	3		1		1	33,00			2	2	4	
Saint-Privat	1	1			1	3		1		1	38,00		1		1	3	
Sorbs	1	1			1	3		1		1	65,00	0			0	2	
Soubès	1	1			1	3		1		1	13,00				3	5	
Sourmont	1	1			1	3		1		1	22,00			2	2	4	
Uzclas-du-Bosc	1	1			1	3		1		1	38,00		1		1	3	
Total / Moyenne	39					35,5					33,88						

N° 5 - Capacité à profiter d'une offre de mobilité

Référent : PIVADIS

Résultat synthèse :

Communes	Connexion aux pôles via les TC	Accessibilité routière	TOTAL	Code Couleur
Celles	0	8	8	Orange
Fozières	3	9	12	Yellow
La Vacquerie-et-Saint-Martin-de-Castries	3	2	5	Red
Lauroux	4	9	13	Yellow
Lavalette	2	2	4	Red
Le Bosc	9	7	16	Green
Le Caylar	7	8	15	Green
Le Cros	3	6	9	Orange
Le Puech	2	8	10	Orange
Les Plans	5	7	12	Yellow
Les Rives	3	8	11	Yellow
Lodève	9	11	20	Green
Olmet-et-Villecun	2	6	8	Orange
Pégairolles-de-l'Escalette	7	12	19	Green
Pujols	4	11	15	Green
Romiguières	0	3	3	Red
Roqueredonde	4	1	5	Red
Saint-Étienne-de-Gourgas	5	6	11	Yellow
Saint-Félix-de-l'Héras	3	9	12	Yellow
Saint-Jean-de-la-Blaquière	4	5	9	Orange
Saint-Maurice-Navacelles	3	1	4	Red
Saint-Michel	2	5	7	Orange
Saint-Pierre-de-la-Fage	4	4	8	Orange
Saint-Privat	3	2	5	Red
Sorbs	2	3	5	Red
Soubès	5	11	16	Green
Soumont	4	7	11	Yellow
Usclas-du-Bosc	3	5	8	Orange

N° 6 - Capacité à profiter des communications numériques

Référent : PIVADIS

Variables retenues :

Variables	Source	Valeur	Seuils / pondération
Qualité du réseau mobile 2G, 3G, 4G	ARCEP	Part pop. couverte	Seuils naturels variables en fonction du niveau de service
Qualité de la couverture haut débit +3Mo, 8Mo, 30 Mo	France THD	Part des locaux éligibles	5%, 50%, 90%

N° 6 - Capacité à profiter des communications numériques

Référent : PIVADIS

Résultat : Desserte numérique

Communes	Part des locaux éligibles - DSL 3M et +					Part des locaux éligibles - DSL 8M et +					Part des locaux éligibles - DSL 30M et +					TOTAL	Code Couleur
	Notation					Notation					Notation						
	0 - de 5%	1 Entre 5 et 50%	2 Entre 50 et 90%	3 + de 90%	Total	0 - de 5%	1 Entre 5 et 50%	2 Entre 50 et 90%	3 + de 90%	Total	0 0%	1 Entre 15 et 45%	2 Entre 45 et 75%	3 + de 75%	Total		
Celles	18,2%	1			1	0,0%	0			0	0,0%	0			0	1	Orange
Fozières	50,7%		2		2	30,7%		1		1	0,0%	0			0	3	Orange
La Vacquerie-et-Saint-Martin-de-Castries	87,7%			2	2	85,5%			2	2	85,5%			3	3	7	Vert
Lauroux	58,5%			2	2	57,9%			2	2	53,8%		2		2	6	Orange
Lavalette	0,0%	0			0	0,0%	0			0	0,0%	0			0	0	Rouge
Le Bosc	73,5%			2	2	40,4%		1		1	18,4%		1		1	4	Orange
Le Caylar	99,7%			3	3	99,5%				3	91,5%			3	3	9	Vert
Le Cros	0,0%	0			0	0,0%	0			0	0,0%	0			0	0	Rouge
Le Puech	1,8%	0			0	0,0%	0			0	0,0%	0			0	0	Rouge
Les Plans	23,1%		1		1	0,0%	0			0	0,0%	0			0	1	Orange
Les Rives	94,2%			3	3	94,2%			3	3	70,2%		2		2	8	Vert
Lodève	98,3%			3	3	90,7%			3	3	24,8%		1		1	7	Vert
Olmet-et-Villecun	18,4%		1		1	12,3%		1		1	0,0%	0			0	2	Orange
Pégarolles-de-Escallette	1,6%	0			0	1,1%	0			0	0,0%	0			0	0	Rouge
Poujols	3,4%	0			0	0,0%	0			0	0,0%	0			0	0	Rouge
Romquières	0,0%	0			0	0,0%	1			1	0,0%	0			0	1	Orange
Roqueredonde	67,4%			2	2	0,0%	1			1	0,0%	0			0	3	Orange
Saint-Étienne-de-Gourgas	99,4%			3	3	95,8%			3	3	46,0%		2		2	8	Vert
Saint-Félix-de-Héras	94,9%			3	3	28,2%		1		1	0,0%	0			0	4	Orange
Saint-Jean-de-la-Blaquière	89,3%			2	2	81,5%			2	2	0,0%	0			0	4	Orange
Saint-Maurice-Navacelles	55,9%			2	2	0,0%	0			0	0,0%	0			0	2	Orange
Saint-Michel	0,0%	0			0	0,0%	0			0	0,0%	0			0	0	Rouge
Saint-Pierre-de-la-Fage	20,0%		1		1	0,0%	0			0	0,0%	0			0	1	Orange
Saint-Privat	98,3%			3	3	97,3%			3	3	66,0%		2		2	8	Vert
Sorbs	0,0%	0			0	0,0%	1			1	0,0%	0			0	1	Orange
Soubès	97,3%			3	3	97,0%			3	3	48,7%		2		2	8	Vert
Soumont	52,7%			2	2	17,8%		1		1	0,0%	0			0	3	Orange
Uscles-du-Bosc	100,0%			3	3	98,8%			3	3	0,0%	0			0	6	Orange
Moyenne	50,2%					36,7%					18,0%						

N° 6 - Capacité à profiter des communications numériques

Référent : PIVADIS

Résultat : Couverture téléphonique

Communes	Part de la population couverte en 4G					Part de la population couverte en 3G					Part de la population couverte en 2G					TOTAL	Code Couleur					
	Donnée (%)	Notation				Total	Donnée (%)	Notation				Total	Donnée (%)	Notation				Total				
		0 - de 10%	1 Entre 10 et 50%	2 Entre 50 et 80%	3 + de 80%			0 - de 30%	1 Entre 30 et 60%	2 Entre 60 et 95%	3 + de 95%			0 - de 30%	1 Entre 30 et 60%				2 Entre 60 et 95%	3 + de 95%		
Celles	0%	0				0	100%					3	3	100%					3	3	6	Yellow
Fozzières	98%				3	3	100%					3	3	100%					3	3	9	Green
La Vacquerie-et-Saint-Martin-de-Castries	0%	0				0	100%					3	3	100%					3	3	6	Yellow
Lauroux	90%				3	3	90%			2		2	2	100%					3	3	8	Green
Lavalette	0%	0				0	62%			2		2	2	100%					3	3	5	Orange
Le Bosc	2%	0				0	100%					3	3	100%					3	3	6	Yellow
La Caylar	0%	0				0	100%					3	3	100%					3	3	6	Yellow
Le Cros	0%	0				0	100%					3	3	100%					3	3	6	Yellow
Le Puech	8%	0				0	98%					3	3	100%					3	3	6	Yellow
Les Plans	0%	0				0	17%	0				0	0	100%					3	3	3	Red
Les Rives	0%	0				0	100%					3	3	100%					3	3	6	Yellow
Lodève	87%				3	3	100%					3	3	100%					3	3	9	Green
Olmét-et-Villecun	27%		1			1	100%					3	3	100%					3	3	7	Yellow
Pégarolles-de-Escalante	5%	0				0	55%			1		1	1	100%					3	3	4	Orange
Poujols	89%					3	100%					3	3	100%					3	3	9	Green
Romiquières	0%	0				0	100%					3	3	100%					3	3	6	Yellow
Roquevedonde	2%	0				0	91%			2		2	2	100%					3	3	5	Orange
Saint-Étienne-de-Gourgas	41%		1			1	46%			1		1	1	100%					3	3	5	Orange
Saint-Félix-de-Héras	0%	0				0	100%					3	3	100%					3	3	6	Yellow
Saint-Jean-de-la-Blaquière	0%	0				0	100%					3	3	100%					3	3	6	Yellow
Saint-Maurice-Navacelles	0%	0				0	100%					3	3	100%					3	3	6	Yellow
Saint-Michel	0%	0				0	100%					3	3	100%					3	3	6	Yellow
Saint-Pierre-de-la-Fage	0%	0				0	59%			1		1	1	100%					3	3	4	Orange
Saint-Privat	31%		1			1	38%			1		1	1	100%					3	3	5	Orange
Sorbs	0%	0				0	100%					3	3	100%					3	3	6	Yellow
Soubès	52%			2		2	100%					3	3	100%					3	3	8	Green
Soumont	22%		1			1	100%					3	3	100%					3	3	7	Yellow
Usclas-du-Bosc	0%	0				0	71%			2		2	2	100%					3	3	5	Orange
Moyenne	20%						87%							100%								

N° 6 - Capacité à profiter des communications numériques

Référent : PIVADIS

Résultat : synthèse

Communes	Couverture Téléphonie Mobile	Eligibilité ADSL	TOTAL	Code Couleur
Celles	6	1	7	Orange
Fozières	9	3	12	Vert
La Vacquerie-et-Saint-Martin-de-Castries	6	7	13	Vert
Lauroux	8	6	14	Vert
Lavalette	5	0	5	Orange
Le Bosc	6	4	10	Jaune
Le Caylar	6	9	15	Vert
Le Cros	6	0	6	Orange
Le Puech	6	0	6	Orange
Les Plans	3	1	4	Rouge
Les Rives	6	8	14	Vert
Lodève	9	7	16	Vert
Olmet-et-Villecun	7	2	9	Jaune
Pégairolles-de-l'Escalette	4	0	4	Rouge
Pujols	9	0	9	Jaune
Romiguières	6	1	7	Orange
Roqueredonde	5	3	8	Jaune
Saint-Étienne-de-Gourgas	5	8	13	Vert
Saint-Félix-de-l'Héras	6	4	10	Jaune
Saint-Jean-de-la-Blaquière	6	4	10	Jaune
Saint-Maurice-Navacelles	6	2	8	Jaune
Saint-Michel	6	0	6	Orange
Saint-Pierre-de-la-Fage	4	1	5	Orange
Saint-Privat	5	8	13	Vert
Sorbs	6	1	7	Orange
Soubès	8	8	16	Vert
Soumont	7	3	10	Jaune
Usclas-du-Bosc	5	6	11	Vert

N° 7 - Capacité à réinvestir le parc bâti existant

Référent : PIVADIS

Variables retenues :

Variables	Source	Valeur	Seuils / pondération
Capacité d'occupation du parc de logements (vacant et secondaire)	INSEE, RGP	Dynamique récente,	Seuils naturels, pondération en fonction du stock
Opérations de démolitions-reconstructions potentielles	Commune, BE	Nombre éq. log.	à définir

N° 8 - Capacité à densifier la tache bâtie

Référent : PIVADIS

Variables retenues :

Variables	Source	Valeur	Seuils / pondération
Potentiel urbanisable en « dents creuses »	Communes, BE	Nombre éq. log.	à définir
Potentiel urbanisable en densification urbaine (divisions parcellaires)	Communes, BE	Nombre éq. log.	à définir
Densités pratiquées récemment	Commune, BE	Densité / ha	à définir

N° 9 - Capacité à proposer une offre de logements diversifiée

Référent : PIVADIS

Variables retenues :

Variables	Source	Valeur	Seuils
Part d'appartements dans le parc total de logements	INSEE, RGP	%	<10 ; 10-20 ; 20-30 ; >30
Part des résidences principales occupées par des locataires	INSEE, RGP	%	0-20 ; 20-34 ; >34
Part des résidences principales ayant 3 pièces ou moins	INSEE, RGP	%	>33 ; <33
Part des logements sociaux (logements HLM conventionnés)	INSEE, RGP	%	0 ; 0-8,4 ; >8,4

N° 10 - Capacité à développer un réseau énergétique local

Référent : CRBE

Variables retenues :

Variables	Source	Valeur	Seuils
Photovoltaïque au sol	Occupation des sols	Présence de sites dégradés Présence de contraintes	à définir
Photovoltaïque en toiture	DREAL, DDTM, ABF, Chartes paysagères	Présence de contraintes	à définir
Hydroélectricité (centrale et micro-centrale)	SDAGE, SAGE	Présence de contraintes	à définir
Hydroélectricité (pico-centrale)	Communauté de communes, gestionnaires	Potentialité/Caractéristiques réseaux	à définir
Géothermie	Géothermie Perspectives	Caractéristiques géothermiques du meilleur aquifère	Faible Moyen Fort
Bois-Energie	ADEME	Accessibilité, proximité de la ressource	à définir
Autre ?	??	??	à définir

N° 11 - Capacité à limiter l'impact du développement urbain sur les activités agricoles

Référent : CRBE

Variables retenues :

Variables	Source	Valeur	Seuils
Croisement SIG espaces agricoles à enjeux économiques prioritaires/ secteurs potentiels de développement (zonages + tampon 25 m)	Etude SCoT (TERCIA consultants)	ha	à définir
Croisement SIG zones irriguées/secteurs potentiels de développement (zonages + tampon 25 m)	ASA	ha	à définir

N° 12 - Capacité à limiter l'impact du développement urbain sur l'environnement

Référent : CRBE

Variables retenues :

Variables	Source	Valeur	Seuils
Croisement SIG qualité TVB / secteurs potentiels de développement (zonages + tampon 25m) ?	BE/TVB à valider	ha	à définir

N° 13 - Capacité à garantir un accès suffisant à l'eau potable et un système d'assainissement performant

Référent : CRBE

Variables retenues :

Variables	Source	Valeur	Seuils
AEP ressource / rendement	Communauté de communes, gestionnaires	Capacité de production résiduelle / Consommations actuelles de pointe (m3/j)	Existence
		Rendement de réseau (%)	Rdt ≥ 80% 80% ≤ Rdt ≤ 60% Rdt < 60%
Performance AEU	Communauté de communes, gestionnaires	Capacité de traitement résiduelle si AC (Equivalents habitants)	Existence

N° 14 - L'impact des risques majeurs sur les opportunités de réinvestissement et de développement

Référent : R&T

Variables retenues :

Variables	Source	Valeur	Pondération
PPRI : part espaces urbanisés / potentiellement urbanisables en zone bleue ou rouge	PPR	%	x3 pour zone rouge
AZI : part espaces urbanisés / potentiellement urbanisables dans l'AZI	AZI	%	-
PPRMT : part espaces urbanisés / potentiellement urbanisables en zone bleue ou rouge	PPR	%	x3 pour zone rouge
Aléa retrait-gonflement des argiles : part espaces urbanisés / potentiellement urbanisables en zone d'aléa	DDT	%	-
Aléa feux de forêts : part interfaces urbanisées / potentiellement urbanisables en zone d'aléa	DDT	%	?
Autre ?	?	?	?

Espaces urbanisés : ensemble des taches urbaines (dilatation-érosion 50-25) de plus de 10 bâtiments (bâtiments de moins de 10m² exclus).

Espaces potentiels de développement : zones AU des PLU actuels ou caducs, Zones NA des anciens POS, tampon de 25m autour des zones U des cartes communales, tampon de 25m autour des espaces urbanisés pour le RNU.

Une lecture qui fonctionne par commune ou par indicateur

	STRUCTURANTS									LIMITANTS		BLOQUANTS		Synthèse multi-indicateurs
	La capacité à proposer une offre d'emplois	La capacité à proposer des services et équipements	La capacité à proposer une offre commerciale	Capacité d'attractivité touristique	La capacité à profiter d'une offre de mobilité	La capacité à profiter des communications numériques	La capacité à réinvestir le parc bâti existant	La capacité à densifier la tache bâtie	La capacité à proposer une typologie de logements diversifiée	La capacité à développer un réseau énergétique local	Capacité à limiter l'impact du développement urbain sur les activités agricoles	Capacité à limiter l'impact du développement urbain sur l'environnement	La capacité à garantir un accès suffisant à l'eau potable et un système d'assainissement performant	
Celles		1				2	2		4					
Fozières		2				3	4		1					
La Vacquerie-et-Saint-Martin-de-Castries		2				1	4		2					
Lauroux		2				3	5		2					
Lavalette		1					2		1					
Le Bosc		3				4	3		2					
Le Caylar		2				4	5		5					
Le Cros		2				2	2		2					
Le Puech		2				2	2		2					
Les Plans		2				3	1		1					
Les Rives		2				3	5		1					
Lodève		5				5	5		5					
Olm-et-Villecun		2				2	3		1					
Pégairolles-de-l'Escalette		2				5	1		2					
Poujols		2				4	3		2					
Romigières		1				1	2		3					
Roqueredonde		2				1	3		3					
Saint-Étienne-de-Gourgas		2				3	4		1					
Saint-Félix-de-l'Héras		2				3	3		4					
Saint-Jean-de-la-Blaquière		2				2	3		2					
Saint-Maurice-Navacelles		2				1	3		2					
Saint-Michel		2				2	2		2					
Saint-Pierre-de-la-Fage		2				2	2		3					
Saint-Privat		2				1	4		2					
Sorbs		1				1	2		2					
Soubès		3				4	5		2					
Soumont		2				3	3		3					
Usclas-du-Bosc		2				2	4		2					

9 juillet :

CIM : synthèse transversale des ateliers
et préparation des ateliers communaux

Juillet :

Retours des derniers questionnaires

22 Août – 2 octobre :

Ateliers communaux (1/2 J par commune)

Novembre :

Diffusion du diagnostic

Décembre :

Atelier d'émergence du PADD

Merci pour votre attention !